

1...2...TRI...PARTEZ!

un geste qui compte

Habitants de : Sathonay Camp

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2011

N°18



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J
31 L		31 J		31 M	

À VOS AGENDAS !

Viabilité hivernale : depuis le 5 novembre 2010 et jusqu'au 11 mars 2011, la direction de la propreté se tient prête à intervenir dès les premiers flocons et risques de verglas. Objectif : assurer la sécurité des usagers et maintenir ou rétablir des conditions de circulation normale pendant et à la fin des intempéries. **Pour tout renseignement :** www.grandlyon.com

Collecte de sapins de Noël : début janvier 2011, le Grand Lyon, en partenariat avec les communes volontaires, met en place une collecte de sapins de Noël à des lieux et dates définies avec les services municipaux*.

« Faîtes de la propreté » : fin mai 2011, pour la 3^{ème} année consécutive, le Grand Lyon propose un événement festif sur les thèmes de la propreté. Votre mairie est invitée à mettre en place un événement « Faîtes de la propreté »*.

* : renseignements auprès de votre mairie ou www.grandlyon.com

Il n'y a jamais de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 15 août et 25 décembre.

→ Collecte des ordures ménagères (bac gris)
→ Collecte sélective (bac de tri), apport volontaire jusqu'au 27 janvier

→ Vacances scolaires

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S



LE GRAND LYON COLLECTE CERTAINS JOURS FÉRIÉS ET TOUJOURS ENTRE 05H30 ET 13H

Bigbang.fr-2010 Crédits photos : Fotolia - iStock

1...2...TRI...PARTEZ !

un geste qui compte

TRIER : C'EST FACILE EN QUELQUES GESTES



> En vrac, dans le bac vert, je dépose uniquement :



Emballages en carton : briques alimentaires, cartonnettes...

Emballages métalliques : canettes, aérosols...



Papiers : prospectus, journaux, catalogues, courriers...



Aucun emballage plastique, sauf bouteilles et flacons



> je dépose le verre dans le conteneur



Emballages en verre ayant contenu de l'alimentaire : pots, bouteilles, bocaux...

> J'habite un immeuble, j'habite une maison : je pense à composter !

Chaque jour, 30% de nos déchets organiques (déchets verts, déchets de cuisine, de potager) pourrait connaître une seconde vie. Pensez à composter !

Grâce au compost, plus besoin d'acheter de terreau. Vous contribuez à la réduction des déchets et vous nourrissez votre sol d'un humus naturel.

> Les déchèteries du Grand Lyon

Les horaires : (Fermeture les jours fériés)

- **Du 1er novembre au 31 mars**
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.
Le samedi : 9h-17h. Le dimanche : 9h-12h.
- **Du 1er avril au 31 octobre**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.
Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.

Les lieux :

- **Champagne-au-Mont-d'Or**
impasse des anciennes vignes
- **Décines**
64/68 rue P. et M. Barbezat
- **Francheville**
29 route de la gare
- **Genas**
rue de l'égalité
- **Givors**
Z.I. de Bans
- **Grigny**
Lieu-dit Saint Abdon
- **Lyon 7^e**
12 bd de l'Artillerie
- **Lyon 9^e**
82 av. Sidoine Apollinaire
- **Neuville-sur-Saône**
av. des Frères Lumière
- **Pierre-Bénite**
chemin de la Gravière
- **Rillieux-la-Pape**
route de Fontaines
- **Saint-Genis-les-Ollières**
2 av. Louis Pradel
- **Saint-Priest**
rue du Mâconnais
- **Vaulx-en-Velin**
15 rue Mendès France
- **Vénissieux**
rue Jean Moulin
- **Villeurbanne**
rue Alfred Brinon (fermé le dimanche matin)
- **Villeurbanne**
100-110 av. Paul Krüger

Pour en savoir plus : www.grandlyon.com/proprete

À VOS MARQUES : TOUS ÉCO-RESPONSABLES !

:: **EN DÉPOSANT VOTRE VERRE DANS LES SILOS, VOUS :** • Participez à la sauvegarde de l'environnement en permettant le recyclage des emballages alimentaires en verre. • Contribuez à sauver des vies (chaque année depuis 1976, le Grand Lyon verse une participation financière résultant du recyclage du verre à la Ligue contre le Cancer)

:: **LES RECYCLERIES, GESTE SOLIDAIRE EN DÉCHÈTERIES :** vous souhaitez vous débarrasser de différents objets (vêtements, jouets, petit mobilier, vaisselle, livres, etc.), avant de les jeter, pensez aux recycleries. Vous ferez ainsi un geste pour les plus démunis. Le Grand Lyon a mis en place dans les déchèteries de Champagne-au-Mont-d'Or, Francheville - Sainte-Foy, Lyon 9^{ème} et Villeurbanne - Krüger des points recycleries tenus par des membres des associations Notre Dame des Sans Abri et l'Armée du Salut. Ces personnes vous indiqueront immédiatement si votre don correspond à leur besoin.

:: **GESTES NET OU LA PROPRETÉ DE LA VILLE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE :** les agents du Grand Lyon agissent au quotidien pour rendre les rues agréables et assurer l'hygiène et la sécurité de tous. Vous pouvez tous participer en adoptant des gestes simples et efficaces ! • Dans les espaces publics, utilisez les corbeilles de propreté pour vos déchets (chewing-gums, papiers, canettes, etc.). • Maîtres de chiens, utilisez les espaces canins prévus à cet effet. A défaut, ramassez les déjections de vos animaux. Pour cela un simple sac plastique suffit. • Apportez les encombrants et les déchets dangereux des ménages dans une déchèterie. • A la maison, effectuez le tri des déchets ménagers. • Au quotidien, essayez de moins produire de déchets, en lien avec le plan communautaire de réduction des déchets.

